



Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont-en-Vexin

MAIRIE D'ERAGNY-SUR-EPTE 60590

Place Angèle Boutigny

Tél. 02 32 55 21 57

Mardi et Vendredi de 17h30 à 19h

E-mail : mairierag60@orange.fr

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2017

Le Compte Administratif soumis au Conseil Municipal retrace l'exécution du Budget Principal de la Commune d'ÉRAGNY-SUR-EPTE et du budget annexe du Service des eaux relatifs à l'exercice comptable 2017.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève en 2017 à 320 480.02 € contre 334 062.83 € en 2016.

Dont 175 836.30 € de dépenses de gestion courante en 2016 contre 183 324.62 € en 2016.

DEPENSES

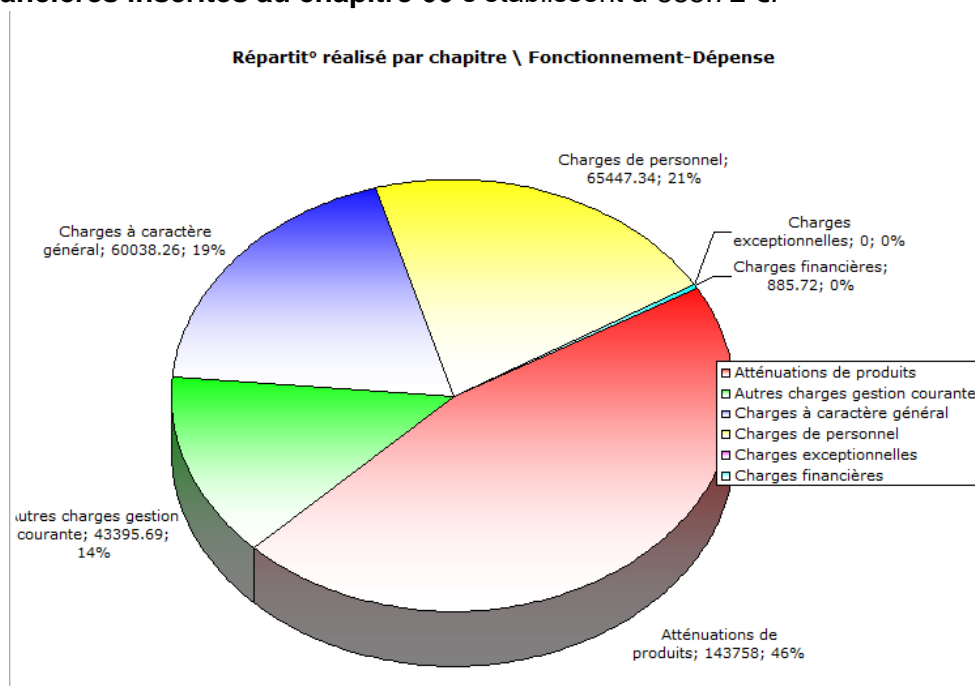
Le chapitre 011 « Charges à caractère général », comprenant notamment les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, les divers contrats de maintenance et de prestations de services, les frais de télécommunication... s'établit à 66 883.27 €, soit une baisse de 30.44% par rapport à 2016 (baisse due principalement à l'arrêt du transport scolaire pour la cantine de Flavacourt et absence de gros travaux de voirie réalisés).

Le chapitre 012 « Charges de personnel » présente un montant de 65 557.34€, soit une hausse de 11.71% par rapport à 2016 (hausse due à l'emploi de personnel pour l'accompagnement au transport scolaire).

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » correspond au reversement de fiscalité envers les communes (Attributions de Compensation) à hauteur de 143 758 €.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », globalise avec une évolution de +52.38% avec un montant de 43 395.69 €. Il est constitué principalement des subventions aux organismes et des indemnités des élus (la hausse s'explique par un versement de 16 000 € au CCAS, pour compenser l'année 2016 où aucun versement n'avait été effectué).

Les charges financières inscrites au chapitre 66 s'établissent à 885.72 €.



L'ensemble de ces données traduit les efforts engagés par la commune vers une maîtrise de ses coûts de fonctionnement malgré un contexte inflationniste et réglementaire souvent défavorable.

RECETTES

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent en 2017 à 355 856.35 € contre 343 953.00 € en 2016. On observe donc une légère hausse des recettes de fonctionnement liée essentiellement à une recette de CVAE plus importante de 36 865 € en 2016 pour 45 518 € en 2017.

Il n'y a pas eu de hausse des taux en 2017 pour les impôts locaux.

La Dotation Globale de Fonctionnement a quant à elle poursuivi la baisse amorcée en 2012, avec une diminution, entre 2016 et 2017 de 7.84%. Elle s'élève à 45 770 € pour 2017 (dotation forfaitaire et dotation de solidarité rurale).

Le FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) est attribué à l'ensemble intercommunal. La part de droit commun perçue par la commune s'est élevée à 4 681 €.

Résultat de fonctionnement 2017

Recettes de fonctionnement :	355 856.35 €
Dépenses de fonctionnement :	- 320 480.02 €
Résultat brut de fonctionnement 2017 :	35 376.33 €
Excédent reporté de 2016 :	324 829.63 €
Excédent global de fonctionnement 2017 :	360 205.96 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'établissent en 2017 à 14 483.87 €. Il n'y a pas eu de gros travaux en 2017, les dépenses comprennent notamment :

- le remboursement de capital de la dette, à hauteur de 4 838.66 €,
- les travaux d'équipement pour 5 273.62 € au commerce Boucherie avec le changement des fenêtres.
- les travaux d'électrification pour 2 664 € (changements des armoires électriques et passages piétons)

Les recettes d'investissement d'un montant de 3 283.17 € correspondent aux subventions touchées suite au changement des fenêtres du commerce.

Résultat d'investissement 2017

Recettes de d'investissement :	3 283.17 €
Dépenses de d'investissement :	14 483.87 €
Résultat brut d'investissement 2017 :	-11 200.70 €
Excédent reporté de 2016 :	31 163.90 €
Excédent global d'investissement 2017 :	19 963.20 €

BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 144 872.10 € auxquels s'ajoute le report de l'exercice 2016 pour 185 889.79 €. Les recettes de l'exercice sont de 109 242.56€. Le solde de clôture est de : - 221 519.33€.

Les dépenses principales étant aux : chapitre 67 « Charges exceptionnelles » pour 48 677.33€ de subvention de fonctionnement au SITEUBE, chapitre 66 « charges financières » pour 20 780.99 € de remboursement d'emprunts et chapitre 66 « dotations aux amortissements » pour 44 752 €.

En ce qui concerne la section d'investissement, les dépenses de l'exercice 2017 s'élèvent à 48 480.22 €. Les recettes de l'exercice sont de 53 106.04 €. Auxquels s'ajoute le report de l'exercice 2016 pour 10 151.14 €. Le solde de clôture est de : + 14 776.96 €.